Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 15 janvier 2026 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18.12.2025
2. Vote d'un douzième provisoire - février 2026
3. VIVALIA - Assemblée générale extraordinaire du 12 février 2026 - Décision
4. Fabrique d'église de Lacuisine - Compte 2024 - Approbation
5. Fabrique d'église de Sainte-Cécile- Budget 2026 - Approbation
6. Vente d'un terrain à Chassepierre - Décision
7. Acquisition d'une parcelle à Florenville - Décision
8. Location aisances communales à Florenville - Décision

Communication(s)

9. Communication décision de Tutelle - Arrêté - Comptes annuels - exercice 2024 - Ville de Florenville

HUIS CLOS

10. Mise en location du logement communal - Cercle Saint Gengoulf - 6823 Villers-devant-Orval - Décision d'attribution

11. Ratification - Désignation d'un professeur d'éducation physique pour 2P en remplacement d'un professeur d'éducation en incapacité - du 08/12/2025 jusqu'au 21/12/2025 inclus

12. Engagement d'une Puéricultrice APE pour l'école Communale de Lacuisine - Du 15/12/2025 au 03/07/2026

Par le Collège,

La Directrice Générale ff, La Bourgmestre,

Angélique POINT Camille MAITREJEAN

Administration Communale de FLORENVILLE - Lux. -